

## NOTICE NÉCROLOGIQUE

SUR

### M. EDOUARD SERVAN DE SUGNY.

---

La *Revue du Lyonnais*, dont pendant si longtemps il a été l'un des meilleurs et des plus zélés collaborateurs, doit s'associer aux hommages rendus par M. Pétrequin et par M. Sauzet à l'Académie (1), et par toute la presse de Lyon et des départements voisins, à la mémoire de M. Édouard Servan de Sugny, mort à l'âge de 60 ans, le 4 février, dans sa terre de Cessy.

Il naquit aux environs de Lyon, à Simandre, près de Saint-Symphorien-d'Ozon, dans le domaine de sa famille. Par son père il descendait d'un des plus illustres et des plus éloquents magistrats du XVIII<sup>e</sup> siècle, de l'avocat-général Servan; par sa mère, d'une noble et ancienne famille du Forez. Il avait un frère aîné, Jules Servan de Sugny, dont il devait suivre les goûts poétiques et partager la réputation littéraire. Les deux frères firent ensemble de brillantes études au Lycée de Lyon, tous deux se signalèrent par les dons les plus heureux de l'esprit, de la mémoire et de l'imagination, et par une rare précocité, par le goût et l'aptitude pour la poésie latine et la poésie française. Tel était leur amour des études classiques, leur culte pour la belle antiquité, qu'ils continuèrent tous les deux, même après le Lycée, à s'exercer dans la poésie latine. Dans les œuvres poétiques des deux frères on trouve des pièces de vers latins qui ne sont pas indignes des Rapin et des Vanière.

Au sortir du Lycée, Édouard Servan de Sugny fit son droit. Bientôt il entra dans la magistrature en qualité de juge auditeur, c'est le nom qu'on donnait alors aux juges suppléants. Il en exerça quelque temps les fonctions à Gex

(1) Séance publique du 28 février.